



Notre métier : la pulvérisation !

Cessation et Mise en œuvre d'un Contrat de Liquidité

Epernay, le 09 Mai 2012 – EXEL INDUSTRIES SA (ISIN FR0004527638), spécialiste mondial des techniques de pulvérisation de précision pour l'agriculture (n°1 mondial) et l'industrie (n°3 mondial), a annoncé aujourd'hui qu'il a été mis fin au contrat de liquidité confié à CM-CIC Securities.

A cette date les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- **2 869** titres EXEL INDUSTRIES
- **314 179.77 €** (trois cent quatorze mille cent soixante-dix-neuf euros et soixante-dix-sept cents)

A partir du 09 Mai 2012 et pour une période de 12 mois renouvelable par tacite reconduction, EXEL INDUSTRIES a confié à NATIXIS la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers par décision du 8 mars 2011. Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au contrat de liquidité :

- **2 869** titres EXEL INDUSTRIES
- **314 179.77 €** (trois cent quatorze mille cent soixante-dix-neuf euros et soixante-dix-sept cents)

A propos d'EXEL Industries : www.exel-industries.com

NYSE-Euronext Paris, Compartiment B (Mnemo EXE / ISIN FR0004527638)
Indices SBF 250, CAC Mid&Small 190, CAC Small 90



VOS CONTACTS

Guerric BALLU
Directeur Général

Patrick BALLU
Président
03 26 51 52 55

Gilles BLONDET
CFO & Relation Investisseurs
gilles.blondet@exel-industries.com
Tél : 01 49 40 25 71
03 26 51 18 70

